

## Fiche technique

# MAXCEL®

### Régulateur de croissance pour l'éclaircissage et la régulation de la charge en fruits sur pommiers et poiriers

**Matière active:** 20 g/l 6-Benzyladenin (1,91%)

**Formulation:** Concentré soluble (SL)

#### EMPLOI:

**MAXCEL** induit un éclaircissage des jeunes fruits, augmente la taille des fruits et favorise le retour à fleur.

**Dosage:** **Pommiers: 0,375-0,75%** ou 375-750 ml par 100 l d'eau, ces dosages s'appliquent avec 1000 litres d'eau/ha (correspond à 3,75-7,5 l/ha).

**Poiriers: 0,75% (7,5 l/ha)** ou 750 ml par 100 l d'eau sur la base d'une bouillie de référence de 1000 l/ha (ce qui correspond à 7,5 l/ha). 1 traitement par parcelle et par année au maximum.

Appliquer **MAXCEL** lorsque le diamètre moyen des jeunes fruits se situe entre 7 et 15 mm. Un éclaircissage optimal s'obtient, quand le fruit central de l'inflorescence a atteint un diamètre de 10-12 mm.

L'application doit être effectuée par temps couvert, sans vent, par haute humidité de l'air et lorsque les températures sont supérieures à 15°C. Il est important que l'application soit suivie d'une période chaude de 3-4 jours avec des températures d'au moins 18°C, 20°C étant mieux. Des températures en augmentation les jours qui suivent l'application sont plus favorables que des températures en baisse. Des températures supérieures à 30 °C peuvent conduire à un éclaircissage plus important. Environ 4 heures après l'application, **MAXCEL** est résistant au lessivage. Des pluies ou une irrigation par aspersion survenant dans les 4 heures après l'application sont susceptibles de réduire l'activité de **MAXCEL**. **MAXCEL** ne doit pas être utilisé sur

des arbres ou des fruits subissant un stress quelconque.

Dans une installation standard, le traitement doit se faire avec au minimum 1000l de bouillie/ha.

**MAXCEL** ne provoque pas de roussissure. Le pH de l'eau devrait se situer entre 5 et 7. Eviter d'utiliser une eau de dilution dont le pH est supérieur. L'eau dont le pH est  $\geq 8,5$  ne convient pas à l'utilisation. L'eau dont le pH est élevé doit être acidifiée avec Checkpoint.

#### MISCIBILITE:

Dans les pommiers, **MAXCEL** est miscible avec **Dirager S** (36.8 g NAA/l) pour l'éclaircissage des fruits. La bouillie ainsi obtenue avec 5 l/ha de **MAXCEL** et 0,4-0,6 l/ha de **Dirager S** augmente l'efficacité du traitement.

Dans les poiriers, l'utilisation de **Dirager S** pour l'éclaircissage des fruits n'est pas homologué.

Ne pas mélanger avec d'autres produits phytosanitaires. Après l'application de **MAXCEL**, il est nécessaire d'attendre au moins 1 jour avant le prochain traitement. **MAXCEL** ne nécessite aucun additif comme agent mouillant ou huile minérale.

#### DOSAGE EN DÉTAIL:

Le dosage de **MAXCEL** dans les pommiers est défini en fonction des variétés, de la charge naturelle en fruits et du programme d'éclaircissage suivi. Le tableau à la page suivante résume les dosages en fonction des variétés. Pour obtenir le tableau des dosages précis par variétés et en fonction du programme d'éclaircissage, veuillez prendre contact avec nos conseillers techniques ou directement avec notre service technique.

Dans les Poiriers, le dosage recommandé est de 7.5 l/ha pour toutes les variétés.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

## Préparation de la bouillie:

<u>Variété de pommes</u>	<u>Dosages* Maxcel</u>	<u>Quantité de bouillie**</u>
Boskoop, Braeburn, Cox-Orange, Gravensteiner, Idared, Jazz, Jonagold, Kanzi, Mairac	375-500 ml par 100 l d'eau	1000 l/ha
Arlet, Delbarestivale, Discovery, Diwa, Elstar, Fuji, Gala, Gloster, Golden Delicious, Greenstar, Maigold, Pinova, Pink Lady, Rubens, RubINETTE, Summerred	500-750 ml par 100 l d'eau	1000 l/ha

\* Les dosages peuvent varier selon les variétés et la charge naturelle en fruits. Pour une charge en fruits normale à forte, il faut employer la dose supérieure. Avec une faible charge seulement, une dose plus faible suffit.

\*\* **Quantité de bouillie de base: 1000 l/ha.** Traiter avec une quantité d'eau suffisante afin d'assurer une bonne couverture des fruits et de la végétation. Eviter cependant que la bouillie ruisselle. Respecter les dosages prévus par ha de surface traitée.

## CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

## MODE D'ACTION:

**MAXCEL** est un régulateur de croissance appartenant au groupe des cytokinines.

La matière active 6-Benzyladenine provoque une réduction de la sécrétion d'auxine dans les fruits, permettant ainsi la chute des fruits latéraux affaiblis et améliorant la tenue du fruit principal. Cette hormone encourage la division cellulaire et peut améliorer le grossissement du fruit, favorisant ainsi le rendement et la qualité.

L'alternance de l'initiation florale peut être évitée grâce à l'effet de l'éclaircissage.

**EMBALLAGES:**            **Bouteille de 5 l**  
                                     **Carton de 2 x 5 l**

## DANGER – RISQUE - SÉCURITÉ

### Symboles et indications de danger:

Aucun

### Mention d'avertissement:

Aucun

### Mentions de danger:

EUH 208 Contient propyl 3,4,5-trihydroxybenzoate.  
Peut produire une réaction allergique.

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'incinération agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Valent BioSciences Corporation



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch